



Programme de recherche
« Paysage et Développement Durable »
2010 - 2014

Brochure de présentation

SOMMAIRE

Enjeux et objectifs du programme	5
Appel à propositions de recherche 2010	9
Liste des projets de recherche	13
Résumés des projets de recherche	17
Dynamiques des Évolutions paysagères, gestion participative Et Perceptions du paysage en Camargue (DEEP-CAM).....	19
Dynamiques paysagères et perceptions des interfaces arborées : quels enjeux pour la mise en place de la Trame Verte et Bleue ? (INTERFACE)	23
Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative	27
Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une recherche-action par l'expérimentation et la comparaison des méthodes	29
L'enjeu du paysage commun.....	33
Paysage et étalement urbain : dynamiques physique et culturelle et modélisation (PAYTAL)	35
Paysages des Franges Périurbaines – Représentations, Indicateurs, Outils (PFP-RIO)	37
Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables	41
Composition des instances.....	43
Conseil Scientifique	45
Comité d'Orientation.....	47
Secrétariat Technique Permanent	49
Contacts.....	50

Enjeux et objectifs du programme

Le paysage appartient au langage commun : tout le monde parle du paysage à partir de son histoire personnelle, de sa culture et de sa sensibilité. Il peut s'agir des paysages de l'enfance, des paysages quotidiens du lieu de sa résidence ou de son travail, des paysages qui défilent à l'occasion des déplacements, des paysages des voyages et des lieux de vacances, etc...

Qu'ils soient d'exception, au sens des sites classés au patrimoine culturel de l'Unesco, ou «ordinaires»- ruraux, de montagne, de forêts, de zone côtière ou de territoires plus fortement anthropisés (ville dense, périurbain, zones d'activités économiques), les paysages forment une réalité extrêmement variée et différenciée.

Le Développement Durable s'est, lui, davantage imposé, depuis quelques années, dans les discours des politiques et des médias, élargissant la notion d'environnement vers des composantes sociales et économiques.

La rencontre du Paysage et du Développement Durable semble, à priori, aller de soi : les deux notions ayant l'ambition d'exprimer une vision globale de l'environnement, dans la durée. Mais est-ce si évident ?

La poursuite de l'effort de recherche sur le paysage, soutenue par le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, ne pouvait échapper à un approfondissement des relations entre le paysage et le développement durable. Les trois piliers du développement durable, développement, reproduction des ressources naturelles et équité sociale demandent en effet que soit encore précisé l'apport du paysage à la question de la durabilité et que la recherche confronte les transformations matérielles des paysages et les manières de penser les ressources naturelles et leur redistribution équitable dans un processus de développement ; et bien évidemment réinterroger la notion même de développement, la pertinence de ses échelles – globale ou locale -, revenir sur la dimension économique du paysage qui n'est encore qu'explorée, malgré quelques avancées apportées par le précédent programme.

Quand le paysage constitue l'objet central du questionnement, de quelles ressources doit-on parler ? Le paysage est-il lui-même une ressource, ou bien faut-il réinscrire les ressources naturelles, celles dont l'avenir devrait être tracé par le développement durable, dans la compréhension du paysage ? Quelles places respectives donner aux ressources naturelles par rapport à des ressources comme la valeur contemplative des paysages apte à entraîner le développement de l'activité touristique et/ou comme la ressource médiatrice susceptible de favoriser le débat autour d'un projet partagé d'aménagement du territoire ? La ressource médiatrice du paysage permet de faire le saut dans une autre vision de l'aménagement, celle d'un partage prospectif du paysage produit de l'action, c'est-à-dire paysage des acteurs pour les acteurs et non plus paysage des concepteurs pour les spectateurs. Cette autre signification de la ressource aboutit à celle de ressource sociale peu mobilisée dans l'aménagement alors qu'elle est peut-être à la source de la production de bien-être. Les recherches centrées sur la participation citoyenne prennent ainsi un relief essentiel.

Le développement durable a-t-il en effet infléchi la tendance à envisager le paysage comme une construction collective susceptible d'entraîner les sociétés vers le développement de procédures participatives permettant l'expression démocratique comme le suggère la Convention Européenne du Paysage ?

L'apport du paysage au développement durable, comme l'inverse, demandent ainsi que se poursuivent les avancées théoriques et méthodologiques que les divers programmes de recherche sur le paysage ont apportées. La mise en œuvre des notions de recomposition, d'interaction, de multi-causalité, d'association de la permanence au changement, d'historicité, etc., a modifié les manières de concevoir autant le paysage lui-même dans sa dimension matérielle que dans ses représentations sociales.

Plus que jamais, le paysage offre des potentialités susceptibles de concevoir le développement durable d'une autre manière ; mais pas seulement le développement durable : également la

reproduction à long terme du vivant et le cadre de vie des populations – comme le suggère la Convention Européenne du Paysage – et le bien-être qu'il est susceptible de procurer.

Le programme de recherche « Paysage et développement durable » (PDD) invite les chercheurs à se pencher sur les relations et interactions entre ces deux notions complexes du point de vue scientifique, le Paysage et le Développement Durable, tout en intégrant les grandes orientations de la Convention européenne du paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006.

Ce programme s'inscrit dans le prolongement des programmes précédents (Paysages et Politiques Publiques et le premier programme PDD de 2005) visant à éclairer la décision publique. Il focalise plus précisément la réflexion sur la durabilité des processus d'évolution des paysages. Il met l'accent sur la dimension économique – services rendus des paysages. Il doit également permettre l'engagement de recherches finalisées sur des terrains en vraie grandeur et notamment l'évaluation de méthodes innovantes d'aménagement paysager ou d'articulation entre aménagement paysager et mesures en faveur d'objectifs environnementaux (biodiversité, qualité de vie et représentation sociale), ou de gouvernance (participation..). Il consacre une part importante à la dimension urbaine, notamment sur le péri-urbain.

Appel à propositions de recherche 2010

L'appel à propositions de recherche s'organise en quatre axes différents, qui ont cependant des liens entre eux. Ces axes sont :

1) Qualification des processus d'évolution des paysages

- Pallier à la déficience sémantique pour qualifier les dynamiques paysagères
- Repenser les représentations des dynamiques, à diverses échelles
- Informer les dynamiques par des indicateurs et descripteurs
- Préciser la place des représentations sociales dans les dynamiques

2) Le Paysage, produit de l'économie – Services rendus par les paysages

- Limites de l'approche économique classique
- Un accord général sur l'impertinence de la monétarisation des paysages
- L'approche économique des paysages à repenser en renversant le postulat économique : un paysage est le produit d'une économie
- Le paysage rend-il des services à la société, ou l'inverse ?
- Comment mesurer ces services ? Qu'apporte un paysage à la société en matière de bien-être ?

3) Changement climatique, politiques énergétiques et paysage

- Éclairer les contradictions entre politiques énergétiques et paysage
- Dépasser la dimension gestionnaire et s'interroger sur les interfaces entre politiques locales, nationales, internationales et enjeux planétaires
- Explorer les échelles de production des énergies renouvelables et notamment l'échelle domestique
- Mieux comprendre politique énergétique et qualité des paysages

4) Paysage et participation

La participation comme un moyen local de peser sur la décision politique face à la mondialisation

- Difficultés liées à la diversité des sens du mot paysage
- Contradictions entre approches scientifiques et professionnelles et implications du public
- Contradictions entre consultation/information et la médiation
- Exercice de la démocratie locale

Les quatre axes de l'appel à propositions de 2010 sont très inégalement couverts par les huit recherches retenues. L'axe « Paysage et participation » est le mieux représenté avec la moitié des projets. Les autres recherches retenues montrent soit un intérêt pour la question des indicateurs permettant de qualifier les processus d'évolution des paysages, soit une ouverture prometteuse sur la question du rapport économie/paysage, ou bien celle de l'apport du paysage à la compréhension de la biodiversité.

Enfin, le thème « Changement climatique, politiques énergétiques et paysage » est quant à lui orphelin de projet bien qu'il représente un enjeu considérable. Ceci est regrettable mais gageons que l'avenir permettra de combler cette lacune.

Liste des projets de recherche

Huit projets ont été retenus sur 21 propositions issues de l'appel à propositions 2010. Les quatre axes de l'appel sont très inégalement couverts par les recherches retenues. L'axe « Paysage et participation » est le mieux représenté avec la moitié des projets. Les autres recherches retenues montrent soit un intérêt pour la question des indicateurs permettant de qualifier les processus d'évolution des paysages, soit une ouverture prometteuse sur la question du rapport économie / paysage, ou bien celle de l'apport du paysage à la compréhension de la biodiversité. Enfin, le thème « Changement climatique, politiques énergétiques et paysage » est quant à lui orphelin de projet bien qu'il représente un enjeu considérable. Ceci est regrettable mais gageons que l'avenir permettra de combler cette lacune.

N°	Intitulé du projet	Responsable Scientifique	Organisme
1	Dynamiques des Évolutions paysagères, gestion participative Et Perceptions du paysage en Camargue (DEEP-CAM)	Alain DERVIEUX	DESMID-CNRS - Arles
2	Dynamiques paysagères et perceptions des interfaces arborées : quels enjeux pour la mise en place de la Trame Verte et Bleue ? (INTERFACE)	Sylvie GUILLERME	CNRS - Toulouse
3	Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative	Yvette LAZZERI	CERIC – Aix-en-Provence
4	Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une recherche-action par l'expérimentation et la comparaison des méthodes	David MONTEMBault	UP Paysage INHP - Angers
5	L'enjeu du paysage commun	Emeline BAILLY	CSTB – Vincennes
6	Paysage et étalement urbain : dynamiques physique et culturelle et modélisation (PAYTAL)	Julien SALANIE	AGROCAMPUS OUEST - Angers
7	Paysages des Franges Périurbaines – Représentations, Indicateurs, Outils (PFP-RIO)	Richard RAYMOND	CNRS – Paris
8	Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables	Marie-Jo MENOZZI	Chercheur indépendant

Résumés des projets de recherche

Dynamiques des Évolutions paysagères, gestion participative Et Perceptions du paysage en Camargue (DEEP-CAM)

- **Alain DERVIEUX**, Ingénieur écologue DESMID-CNRS UMR ESPACE 6012

Résumé :

L'objectif appliqué de la proposition est d'apporter au Parc Naturel Régional de Camargue une aide à la réflexion sur la politique paysagère de la Camargue, de contribuer à la production de la charte paysagère que le Parc s'est engagé à produire dans le cadre du renouvellement de son classement, d'éclairer les conditions et moyens d'une gestion participative des paysages et enfin d'intégrer la question des paysages des Salins et de Beauduc à la gestion globale du paysage Camarguais (en partenariat avec le Conservatoire du Littoral). On contribuera aussi à favoriser l'inscription de la question paysagère sur les territoires compris dans la nouvelle extension du périmètre de Parc en partenariat avec les gestionnaires des Marais du Vigueirat.

L'objectif scientifique est de développer une approche expérimentale interfaçant une expérimentation d'ateliers participatifs, supports à la production de la Charte Paysagère du Parc Naturel Régional de Camargue et plus largement à la réflexion sur coordination d'une politique paysagère au regard des différentes politiques sectorielles (notamment économiques), avec la production de connaissances relatives aux dynamiques d'évolutions paysagères, à la caractérisation des paysages, aux représentations sociales et aux modes sociaux d'appréhension et d'explication du paysage en situation de débat public. On mettra ainsi à l'épreuve les conditions d'utilisation des connaissances scientifiques en contexte de gestion participative des paysages, avec pour idée forte d'utiliser des ateliers autant comme connaissances produites dans ce programme que comme matériau empirique pour l'étude de la participation publique à la gouvernance des paysages.

Les politiques publiques concernées, en considérant leurs concrétisations dans les actions du Parc de Camargue, sont aussi bien la mise en oeuvre à l'échelle locale des principes de la Convention Européenne du Paysage que celle de la convention d'Arrhus (à partir du thème de l'association des habitants à la gestion de leur cadre de vie). Le projet ambitionne également une contribution à l'application de cadre défini par la Loi « Paysage » et la Loi « Barnier » par la recherche d'indicateurs paysagers et des facteurs d'évolutions des paysages, apte à venir en appui aux démarches de type « Observatoire Photographique des Paysages » et « Atlas des paysages ».

Les hypothèses formulées se rassemblent autour d'une hypothèse pivot (H1) : le statut occupé par le paysage dans les politiques publiques locales et la place qu'il tient dans le corps social, notamment dans les représentations, peut s'expliquer en partie par une dimension commune à ces deux problématiques et qui relève de dynamiques propres au paysage. Plusieurs se déploient autour de cette dernière : (H2) l'existence de jeux d'échelles limitant l'inscription d'un paysage en une politique unifiée et offrant peu de possibilités d'implication aux individus ; (H3) les logiques de production et de composition du paysage (notamment à partir de la gestion) conduisent tendanciellement à disperser la gestion du paysage dans les différentes politiques et interposent entre les représentations sociales et les éléments matériels du paysage des modèles explicatifs du territoire

(H4). De tels modèles sont cruciaux dans la gouvernance notamment pour relier les dimensions matérielles et idéelles du paysage au sein du débat public (H5).

Les résultats attendus et les méthodologies mises en œuvre sont en premier lieu relatives à une amélioration de la caractérisation physique des paysages notamment par la morphologie intra-thématique, la disposition et la forme des différentes tâches paysagères ou encore en se donnant pour tâche d'inventorier précisément et de hiérarchiser les objets paysagers par l'analyse paysagère (photo-interprétation). On produira une connaissance des représentations sociales et culturelles du paysage à la fois pour sa nécessité mais également pour la croiser avec l'approche physique et évaluer des caractéristiques communes ou contrastées. Le résultat de cette démarche alimentera les ateliers participatifs pour tenter de produire des indicateurs paysage utilisables dans une gestion participative. Une même démarche permettra une connaissance analogue des dynamiques d'évolution du paysage et la constitution d'une démarche prospective multiscalaire apte à rendre compte du moment à partir duquel un phénomène observé à l'échelle locale est visible à l'échelle régionale, ou inversement. Les ateliers participatifs contribueront à l'investigation de modèles sociaux d'explication du paysage conditionnant l'intersubjectivité et la participation des acteurs à la gouvernance des paysages. Enfin l'analyse des ateliers participatifs et des réunions publiques de la Commission « paysage » du PNRC éclaireront des modalités d'intégration des différentes politiques sectorielles dans la gestion globale du paysage.

Articulation avec d'autres programmes :

La problématique du paysage apparaissait dans le programme Politiques Territoriale et Développement Durable mais méritait plus de développement. Aujourd'hui, divers programmes en cours ou en voie d'achèvement permettront en apportant des connaissances connexes à la question paysagère de porter pleinement celle-ci dans le présent projet. Ainsi, les acquis du programme eaux et territoire permettront de porter la problématique du lien entre paysage et gestion de l'eau sur le Plan du Bourg, périmètre nouvellement acquis par le Parc Naturel Régional de Camargue. Ce programme, ainsi que le programme régional DIGSURE, ont permis la constitution d'un premier corpus de textes (XIXe s. et XXe s.) relatif à l'occupation des sols et à l'aménagement qui sera mobilisé dans le projet sous l'angle du paysage. Le programme Liteau III « Camadapt » s'articulera au projet en apportant une connaissance essentielle sur les problématiques liées au littoral et de leurs liens avec la gestion du système lagunaire des étangs centraux de la Camargue afin de mieux mettre en perspective la gestion du paysage avec l'ensemble des problématiques du territoire. Le programme MEEDDM Eaux et territoires II apportera une dimension comparative de fond grâce à un travail d'analyse du paysage sur les marais des Baux, soumis actuellement à une renaturation du site. Ce programme est porteur d'une prospective quant à la gestion de la renaturation du site des Marais du Vieux Rhône (8000 ha) acquis de 2009 à aujourd'hui par le Conservatoire du Littoral, mais la dimension paysagère demeurait assez absente pour ce territoire. Le projet bénéficie en outre de l'apport de la mission Doñana pour le PNRC qui réalise une analyse croisée Doñana-Camargue, dans le cadre du jumelage de la Région Andalouse et de la Région PACA. D'autre part, l'implication de la Tour du Valat dans le programme RhoMeo (2009-2012), qui associe gestionnaires et chercheurs afin de développer les méthodologies nécessaires à la construction d'un observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée, est de nature à nourrir le projet d'une réflexion épistémologique sur l'utilisation d'indicateurs. Même si les thématiques de ces deux

programmes sont clairement différentes, l'utilisation d'indicateurs appelle toujours des précautions épistémologiques et méthodologiques.

Axes de recherche :

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Responsable scientifique :

Laurence NICOLAS, Chargée de recherche, anthropologue ; RESSOURCE, 2 rue des sarcelles 13123 Albaron, l.nicolas@ressource-sciences-sociales.net

Composition de l'équipe technique :

- Alain DERVIEUX, Ingénieur écologue DESMID-CNRS UMR ESPACE 6012
- Laurence NICOLAS, CR en anthropologie, RESSOURCE
- Aurélien ALLOUCHE, CR sociologie, RESSOURCE
- Alain SANDOZ, CR en Géographie, Tour du Valat
- François MESLEARD, CR en écologie végétale, Tour du Valat
- Philippe CHAUVELON, CR en Hydrologie, Tour du Valat.

Partenaires publics et gestionnaires

Parc naturel régional de Camargue, Conservatoire du littoral, Marais du Vigueirat.

Durée :

24 mois

Dynamiques paysagères et perceptions des interfaces arborées : quels enjeux pour la mise en place de la Trame Verte et Bleue ? (INTERFACE)

- **Sylvie GUILLERME**, Docteur en géographie - Chargée de recherche (CR1) CNRS

Résumé :

En cette année internationale de la forêt, et suite à celle de la biodiversité, ce projet entend, via une réflexion sur diverses **interfaces** liées à l'élément arboré dans les paysages en lien avec la mise en place des trames vertes et bleues (TVB), porter un nouveau regard sur les dynamiques territoriales associées aux politiques de développement durable, en mettant l'accent sur les liens qui unissent ressources, patrimoine et territoires. Le lien entre TVB et paysages est étroit car le paysage est un facteur d'attractivité et d'identification des territoires. L'arbre, champêtre ou forestier, est un marqueur des paysages mais aussi un élément stratégique des corridors écologiques. L'**arbre hors forêt (AHF)** occupe donc une place primordiale dans le cadre de la mise en place des TVB, qui entendent rendre des services éco-systémiques et se veulent au cœur d'un cercle vertueux qui vise à diminuer les risques et les **vulnérabilités** de toutes natures. Les liens qui unissent la composante arborée et les systèmes agricoles sont même affichés comme une priorité de recherche (Le Roux et al, 2008). Dans la multiplicité des collectivités territoriales et territoires de projet concernés par la mise en place de la TVB, ce projet s'attachera au rôle que l'AHF peut jouer en tant qu'élément structurant du paysage, et comment cet élément d'interface peut apparaître comme un révélateur de multiples **enjeux territoriaux** liés à la **biodiversité**, mais aussi comme un facteur **d'acceptabilité sociale** de la TVB.

Objectifs :

Bien qu'elle relève de multiples fonctions, la principale finalité affichée de la TVB est écologique. Pourtant sa mise en place, par les choix qui seront faits, est un instrument d'aménagement du territoire. Les structures paysagères (et non écologiques) peuvent-elles être utilisées pour mettre en œuvre une trame à finalité écologique (et non paysagère) ? L'argument écologique peut-il devenir un « alibi » pour certains acteurs, permettant de repenser l'aménagement du territoire ? L'intérêt du projet consiste notamment, en abordant la question de la TVB par le prisme de l'arbre hors forêt comme élément d'interfaces multiples, à mettre en évidence le jeu des acteurs et la diversité des perceptions et des discours. A travers l'exemple de l'AHF, il s'agit d'analyser comment les acteurs locaux s'approprient les directives liées à la TVB en matière de biodiversité et paysage, ou tentent de les instrumentaliser au nom de l'aménagement du territoire ou du développement durable. Dans le cadre de ce projet scientifique, nous rechercherons à enrichir la réflexion collective sur la place des interfaces, marges et limites, dans les dynamiques d'organisation des territoires et ainsi contribuer à appréhender la mise en place de la Trame Verte et Bleue par une approche intégrant non seulement la biodiversité mais aussi la perception des différents acteurs du territoire impliqués dans cette démarche (acteurs ayant des visions parfois opposées, notamment entre les agriculteurs qui sont producteurs de biens alimentaires mais aussi de paysages, et les utilisateurs de ces paysages).

Ce projet de recherche-développement entend favoriser les pratiques et savoir-faire locaux pour une gestion durable des paysages et de la biodiversité en relation avec l'AHF, en s'attachant à :

- identifier et caractériser les interfaces entre producteurs de paysage et biodiversité et usagers du paysage et de la biodiversité les plus pertinentes à remplir l'objectif de lier développement économique et gestion de la biodiversité, dans des situations contrastées (articulation rural/urbain, agricole/forestier)
- analyser quels sont les processus, règles, et pratiques les plus efficaces au sein de ces interfaces
- analyser les capacités de ces dispositifs à lutter pour la préservation de la biodiversité

- proposer un accompagnement aux acteurs locaux pour la mise en place de la TVB en vue de son **l'acceptabilité sociale**
- analyser les relations qui se forment entre les producteurs et les utilisateurs de biodiversité et de paysage, entre le discours et les pratiques, entre les institutions et les communautés locales, entre la théorie et la pratique qui organisent et répartissent les principes, normes, règles en les générant et en les réinterprétant

Hypothèses formulées :

Quatre hypothèses sont à la base de notre travail :

1. La connaissance spatiale actuelle de la biodiversité, et en particulier de la couche arborée, ne favorise pas la mise en place de la TVB et la concertation territoriale. Etablir une cartographie plus précise de la trame verte et bleue serait un outil essentiel pour accroître les cohérences des futures politiques agro-environnementales et diminuer la vulnérabilité des paysages ;
2. Les perceptions et représentations de la biodiversité, et des arbres hors forêt en particulier, opposent les producteurs de paysage aux « utilisateurs » de biodiversité et paysage et constituent une menace pour une gestion future harmonieuse de la TVB ;
3. La trame verte ne fonctionnera que si, dans le schéma contractuel, les agriculteurs sont mis à contribution, si cette trame contribue à assurer la pérennité économique de leur exploitation, et si elle est utilisée pour faire cesser la perte d'espace agricole face à l'urbanisation ;
4. L'arbre hors forêt, à l'interface agriculture / foresterie, rural / urbain, biodiversité ordinaire / remarquable est un élément de dialogue et de réflexion favorable à la mise en place de la TVB.

Méthodes :

Le projet s'articulera autour de 7 tâches, incluant :

- une tâche T0 de coordination et suivi ;
- une tâche T1 de réflexion théorique et méthodologique pour permettre de réaliser une typologie des interfaces qui fasse sens du point de vue des continuités/discontinuités. C'est aussi une réflexion sur « ce qui relie » et « ce qui sépare » ;
- une tâche T2 sur le cadre réglementaire, juridique et le contexte des politiques publiques en lien avec la TVB, afin d'analyser la façon dont les instruments de gestion et/ou de protection de la biodiversité sont mis en place, quelles sont les différentes stratégies territoriales en lien avec la TVB ;
- une tâche T3 de cartographie dynamique des interfaces arborées, afin de réaliser une cartographie à très haute résolution de l'AHF utilisable pour la TVB, et faire le bilan des représentations spatiales utilisées actuellement par les acteurs ;
- une tâche T4 d'analyse des perceptions de l'AHF comme élément paysager et de biodiversité, afin de mettre en évidence le jeu d'acteurs et les conflits potentiels ou avérés, ainsi que la diversité des perceptions des acteurs locaux sur les services éco-systémiques liés aux AHF et la vulnérabilité paysagère ;
- une tâche T5 de transfert et d'accompagnement pour les acteurs de terrain. Cette tâche, transversale, sera alimentée par les autres tâches et le travail de terrain, et a pour objectif de favoriser les échanges avec les acteurs sur le terrain et leur proposer des outils d'aide à la décision ;
- une tâche T6 de synthèse et valorisation des résultats et des connaissances acquises au cours du projet.

Terrains concernés :

Les terrains d'étude retenus, au nombre de trois, se localisent le long d'un transect Nord-Est – Sud-Ouest, depuis l'agglomération toulousaine jusqu'au massif pyrénéen, offrant différents types d'interface. Il s'agit de territoires dynamiques, où les enjeux en termes d'aménagement, de paysage et d'environnement s'avèrent particulièrement importants : aire urbaine toulousaine, Parc Naturel Régional de l'Ariège récemment créé, Parc National des Pyrénées dont la nouvelle charte est en cours d'élaboration.

Résultats attendus :

- revisiter le concept d'interface au prisme de l'arbre hors forêt, dans une perspective de développement durable, pour aborder les interfaces nature/culture, rural/urbain, forêt/agriculture, biodiversité remarquable/ordinaire, paysage vécu/perçu.
- appréhender les interfaces d'un point de vue temporel permettra de cerner différemment les évolutions des territoires et de leurs paysages.
- développer une analyse « interfaces multi-niveaux » encore peu développée. L'entrée proposée par le projet (biodiversité, paysage et développement durable, en lien avec la mise en œuvre de la TVB) est innovante.
- développer une collaboration entre chercheurs, institutionnels et acteurs de terrain favorisant la production et l'intégration des connaissances scientifiques dans la conduite des politiques régionales d'aménagement durable des territoires.
- offrir un prolongement des actions et orientations engagées pour l'intégration de la TVB dans les politiques d'aménagement du territoire.
- réaliser une cartographie à haute résolution de la « couche arbre », qui pourrait être une clé importante pour accroître les cohérences des futures politiques agro-environnementales et diminuer la vulnérabilité des paysages.

Le projet présente :

- un aspect comparatif à portée nationale par sa possibilité de reproductibilité à d'autres territoires
- un aspect normatif, par sa volonté de revisiter les concepts liés aux interfaces (réseaux, corridors, continuités/discontinuités...)
- un aspect interdisciplinaire, grâce aux échanges qui seront engagés par des séminaires spécifiques et les liens avec d'autres projets, ainsi que grâce à la diversité du comité scientifique qui sera constitué
- un aspect international grâce aux travaux entrepris par l'équipe dans d'autres pays et les contacts développés à l'international
- enfin un lien étroit avec les politiques publiques, par le choix de s'investir sur la TVB, porteuse de nombreux enjeux à l'heure actuelle.

Axes :

La nécessité de préserver l'environnement, le besoin de nature exprimé par les citoyens et les réflexions sur la biodiversité mettent les trames vertes au cœur de la gestion des espaces paysagers. Le choix d'axer notre projet de recherche sur cet élément est donc en adéquation thématique avec les grandes orientations de l'appel à projets PDD 2011, et concerne plus particulièrement les axes (i), (ii) et (iv) du programme.

Coordinateur scientifique :

Sylvie GUILLERME, Docteur en géographie - Chargée de recherche (CR1)

CNRS

Laboratoire GEODE (UMR 5602), Université Toulouse Le Mirail,

Maison de la recherche, 5 allée A. Machado, 31058 Toulouse cedex 9

Téléphone : 06 03 94 75 04 Télécopie : 05 61 50 42 75

E-mail : sylvie.guillerme@univ-tlse2.fr

Composition de l'équipe technique :

L'équipe est composée de 10 chercheurs (CNRS et UTM) appartenant au laboratoire GEODE et ayant des spécialités complémentaires.

Durée :

36 mois

Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative

- **Yvette LAZZERI**, Docteur HDR, Enseignant-Chercheur au CERIC, Université Paul Cézanne Aix Marseille

Résumé :

La présente proposition de recherche souhaite explorer les enjeux présents et futurs du lien entre paysage et développement durable, à travers deux axes de travail : une évaluation des expériences de participation dans le champ du paysage ainsi qu'une réflexion sur l'émergence d'une participation créative - où il s'agit de solliciter l'imaginaire et l'imagination des citoyens pour proposer des solutions - comme forme nouvelle de participation favorable à la mise en œuvre à l'échelle territoriale de la Convention Européenne du Paysage (2000). Le but est d'obtenir de meilleures décisions, fondées sur un apport de connaissances, prenant en compte les désirs et les opinions des individus, et faisant une large place aux idées novatrices ; des décisions qui sont donc susceptibles d'être mieux acceptées voire complètement appropriées.

L'engagement dans un processus de développement durable et la mise en œuvre de politiques y afférant (promotion des énergies renouvelables, densification de l'habitat, création de quartier durable, délimitation de zones naturelles protégées, développement du numérique....) entraînent à des degrés divers une transformation du paysage, défini comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Convention européenne du paysage, 2000). Ces évolutions ne peuvent pas résulter de la simple transcription dans les décisions publiques du constat ou des solutions proposées par des experts. La participation des citoyens, dans des actions qui vont affecter leur cadre de vie, est incontournable, d'autant que les territoires sont pour la plupart déjà habités et "vécus". Toute intervention doit tenir compte des pratiques et des représentations sociales et spatiales qui ont marqué et marquent encore l'identité des lieux. Il s'agit alors d'inventer de nouvelles gouvernances de dynamiques de changement voulues et partagées, contribuant à renforcer l'implication des citoyens et l'engagement des acteurs locaux, dans des démarches initiatrices, anticipatrices et réparatrices, à la fois amont et de long terme.

Dans cette perspective, notre démarche de recherche s'organise en trois étapes :

- Une première étape dans la recherche de réponses impose de faire un tour d'horizon des approches de participation conduites en France, dans l'Union européenne ou au niveau international, dans des territoires ruraux et urbains, impliquant à l'amont société civile, experts et politiques dans la conception et la mise en œuvre de solutions. Les apports théoriques, la recherche empirique et les études de cas seront mobilisés.
- Il s'agira ensuite d'élaborer une grille d'analyse des expériences de participation, croisant les objectifs de la politique du paysage (protection, gestion et aménagement) tels que définis par la Convention et les mécanismes d'interaction des acteurs et de participation (participation passive, active, créative), dans des territoires marqués par des enjeux d'aménagement et de développement durable (territoire rural, zone côtière, centre urbain à requalifier, quartier durable...). Le choix de ces espaces vise à constituer un « panel » permettant d'obtenir une représentativité de divers territoires et d'outils participatifs, en matière de protection, gestion et aménagement du paysage.
- Ces deux approches, appuyées par une démarche in situ, nous conduiront à proposer un cadre de référence pour une participation la plus favorable à la mise en pratique de la Convention Européenne du Paysage dans les territoires.
- Le travail de terrain s'appuiera sur le groupe de travail/réseau « *Collectif etc.* », qui, tout au long d'une année, organisera dans plusieurs communes françaises représentatives (au regard des résultats précédents), des ateliers, des débats et des animations, avec différents acteurs

issus de milieux divers, afin d'identifier les dynamiques qui sous-tendent le processus créatif des individus (leadership, motivation, acceptation du risque, remise en question...) et les pratiques participatives qui contribuent à créer un « climat créatif » (brainstorming, séances de divergence, innovation participative...).

Axes de recherche :

(iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique :

Yvette LAZZERI, Docteur HDR, Enseignant-Chercheur au CERIC, Université Paul Cézanne Aix Marseille, Responsable du Pôle développement durable et territoires méditerranéens, Espace Cassin, 5 avenue Robert Schuman, 13628 Aix en Provence Cedex 1

Composition de l'équipe technique :

- Hélène BALU, Directrice des Etudes, Responsable du pôle développement durable, environnement et mobilité, AGAM, Marseille
- Florent CHIAPPERO, Architecte, responsable du « Collectif etc. » - *Spécialité : Architecture de l'urbain*
- Michel CHIAPPERO, Professeur associé à l'IUAR, Université Paul Cézanne - *Spécialité : Urbanisme*
- Caroline GIRAN SAMAT, Maître de conférences à l'IEP d'Aix en Provence - *Spécialité : Information et communication*
- Sylvie LALOT, Paysagiste, Ensp de Versailles et Enith - *Spécialité : Projet de paysage*
- Arina LATZ, Consultante CAP (Conduite Action Publique) - *Spécialité : Développement territorial*
- Yvette LAZZERI, Chercheur au CERIC, Université Paul Cézanne Aix Marseille - *Spécialité : Aménagement et développement durable des territoires*
- Béatrice MESINI, Chercheur au CNRS - TELEMME, Université de Provence - *Spécialité : Géographie et Sociologie*
- Hélène TUDELA, Doctorante à l'Université Paul Cézanne - *Spécialité : Droit international*
- Emmanuelle MOUSTIER, Maître de conférences, Université Paul Cézanne Aix Marseille, - *Spécialité : Economie*
- Françoise ZITOUNI, Maître de conférences à l'Université Paul Cézanne Aix Marseille - *Spécialité : Droit de l'urbanisme*

Durée :

29 mois

Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une recherche-action par l'expérimentation et la comparaison des méthodes

- **David MONTEBAULT**, MCF en « lecture du paysage » UP Paysage INHP Angers – Agrocampus Ouest

Objectifs :

L'objectif de ce programme de recherche est d'interroger et d'expérimenter la participation paysagère à travers deux projets de recherche-action et des séminaires de confrontation réunissant des chercheurs et des paysagistes afin de répondre à la question suivante : « La participation renouvelle-t-elle les pratiques paysagistes et plus spécialement le projet de paysage ? Et si oui, comment ? »

Derrière cette question, nous formulons les hypothèses suivantes :

- H1 : Le paysage est triplement concerné par les approches participatives, à la fois comme objet à aménager, soumis aux nouveaux principes du développement durable, comme objet à qualifier (Cf. CEP), nécessitant de recueillir l'avis des populations, et comme outil de médiation, capable de rassembler les différents acteurs d'un territoire pour une meilleure définition des enjeux d'aménagement.
- H2 : La participation fait évoluer progressivement le rôle de l' « expert paysagiste aménageur » à la fois porteur de connaissances et de savoir-faire vers un nouveau statut de médiateur-passeur, chargé de recueillir les multiples connaissances déjà présentes sur un territoire, et d'aider à leur articulation pour construire un projet.
- H3 : Au final, ce changement profond vers une démocratie participative remet en cause le « projet de paysage » dans sa forme classique telle qu'il est encore largement enseigné dans les formations de paysagistes françaises. Il devient donc nécessaire d'inventer de nouvelles démarches, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils du projet de paysage, afin de mieux former les professionnels de demain.

L'originalité de cette recherche réside dans la composition de l'équipe qui regroupe des chercheurs et des jeunes professionnels du paysage déjà engagés dans la mise en œuvre de projets participatifs sous un mode coopératif (association Passeurs, Atelier F. Garnier). Pour autant la posture de recherche ne néglige pas la prise de recul vis-à-vis de ces pratiques. Sans vouloir militer pour la cause participative, ce programme vise à en évaluer la nature, le contour, les apports et les limites. Le choix d'une recherche action permet de croiser et confronter les outils, les méthodes et les démarches des chercheurs et des paysagistes. Elle offre un cadre favorable à la fois à l'engagement et à la distance critique.

Méthodes :

Pour vérifier les hypothèses énoncées, nous envisageons de mener en parallèle deux projets de recherche-action mobilisant la participation des habitants à différents stades (de la co-construction de connaissances au co-aménagement de l'espace), à des échelles variées et en utilisant diverses méthodes participatives (éprouvées ou à inventer). Ces expériences ne sont pas l'objectif principal de la recherche mais seulement la matière dont l'analyse va se nourrir.

Pour mener notre réflexion théorique et méthodologique nous comptons agir en quatre temps :

1. Expérimentation sur les deux terrains d'étude
2. Confrontation à l'occasion de trois séminaires interrogeant la mise en place de la participation aux différentes phases d'un projet de paysage. « Du recueil des connaissances à l'identification des enjeux », « De la programmation à la conception », « De la mise en œuvre à la gestion ». Ces séminaires nous permettront de faire le point sur nos deux expérimentations en les confrontant aussi à d'autres expériences apportées par nos partenaires (chercheurs et praticiens) et par des invités extérieurs
3. Théorisation à l'occasion d'un quatrième séminaire qui permettra de faire le bilan des expériences engagées afin d'amorcer une réflexion théorique sur le renouvellement des pratiques paysagistes engendrées par la participation

4. Diffusion : Dans un dernier temps, nous diffuserons largement les résultats de nos réflexions en ciblant à la fois les acteurs politiques et administratifs, les professionnels partenaires, les étudiants en paysage et les chercheurs. Entre autres, nous envisageons de publier un ouvrage de synthèse, une plaquette à destination des décideurs et des acteurs de terrain et des articles scientifiques.

Terrains concernés :

Nos deux terrains d'étude sont le Val de Loire et les vallées des Deux-Sèvres.

Le Val de Loire : Sur un site choisi conjointement avec la Mission Val de Loire et le PNR Loire Anjou Touraine, partenaires de ce projet, paysagistes et chercheurs feront le lien entre les commanditaires et les habitants pour construire une connaissance partagée d'un territoire restreint (échelle communale) et formaliser un projet opérationnel. Dans cette approche, les scientifiques et paysagistes conserveront leurs statuts d'experts afin de confronter leurs représentations paysagères et leurs savoir-faire à ceux des habitants dans la perspective d'un enrichissement mutuel. Différents outils d'échanges seront à nouveau testés.

Les vallées des Deux-Sèvres : Dans le cadre d'une thèse de doctorat au sein du laboratoire CEPAGE, et avec la collaboration du Conseil Général des Deux-Sèvres, un paysagiste mènera une étude sur l'histoire des paysages de vallées vue à travers les usages de l'eau et les pratiques d'aménagement, en lien avec l'évolution des systèmes culturels de perception et de représentation. Cette étude servira ensuite de support à une recherche-action visant à expérimenter des techniques de médiation pouvant faciliter partage et le transfert des connaissances historiques acquises et leur remobilisation dans des politiques d'aménagement actuelles.

Ces deux terrains présentent des similitudes. Ce sont deux territoires de vallées possédant de riches héritages paysagers et présentant de nombreux enjeux d'aménagements souvent conflictuels. Toutefois, le statut patrimonial différent de ces deux territoires donnera sans doute un poids inégal aux connaissances historiques dans le débat public et ce sera pour nous l'occasion d'interroger la façon dont les savoirs scientifiques pourront être partagés avec les habitants. Les outils utilisés pour faire émerger les savoirs profanes seront également légèrement différents. En particulier, nous testerons l'efficacité du média audio-visuel sur le terrain des Deux-Sèvres. Enfin, les deux façons différentes d'envisager le passage à l'action (avec les habitants dans le premiers cas, en sensibilisant les acteurs institutionnels dans le deuxième cas), permettront d'évaluer la satisfaction des différents acteurs selon leurs niveaux d'implication dans le projet.

Résultats attendus :

Derrière la comparaison des deux terrains d'expérimentation, que nous confronterons également à d'autres expériences nationales et internationales, nous attendons de pouvoir fournir une évaluation critique des méthodes et outils de la participation paysagère, une appréciation de la compatibilité des méthodes et outils de la participation paysagère au regard des cadres institutionnels existants et, le cas échéant, une appréciation de l'opportunité de la remise en cause des règles en vigueur, une théorisation de la démarche de projet de paysage à travers le nouveau paradigme de la participation, un transfert des connaissances vers les acteurs de l'aménagement et une traduction en terme d'objectifs pédagogiques pour la formation des paysagistes dans les écoles impliquées dans le projet (Angers, Bordeaux et Versailles).

Axes de recherche :

(iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique :

David MONTEBAULT, Maître de conférences en « lecture du paysage »

UP Paysage INHP Angers – Agrocampus Ouest.

02, rue Le Nôtre, 49045 Angers cedex 01

Tél : 02 41 22 54 45

Fax : 02 41 22 55 28

E-mail : david.montembault@agrocampus-ouest.fr

Composition de l'équipe technique :

UP PAYSAGE (Unité Propre de Recherche – INHP Agrocampus Ouest)	<ul style="list-style-type: none">- Hervé DAVODEAU, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP ; responsable du Master « Paysage et Médiation »- David MONTEBAULT, ingénieur agronome, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP.- Fanny ROMAIN, paysagiste D.P.L.G. de l'ENSP de Versailles, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP.
CEPAGE ADES UMR CNRS 5185 (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage - Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux)	<ul style="list-style-type: none">- Rémi BERCOVITZ, Paysagiste D.P.L.G., CEPAGE, chargé de recherche contractuel.- Eva BIGANDO, docteur en géographie, chercheuse contractuelle- Serge BRIFFAUD, docteur en histoire, Maître-assistant dans la formation des paysagistes D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux, responsable scientifique du CEPAGE- Bernard DAVASSE, docteur en géographie, Maître-assistant dans la formation des paysagistes D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux.
LAREP ENSP Versailles	<ul style="list-style-type: none">- Monique TOUBLANC, Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles- Sophie BONIN, Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles- Elise GEISLER, Paysagiste DPLG, doctorante
Association PASSEUR	<ul style="list-style-type: none">- Rémi BERCOVITZ, Paysagiste D.P.L.G., CEPAGE, chargé de recherche contractuel- Antoine LUGINBUHL, paysagiste D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux
Atelier F. Garnier	<ul style="list-style-type: none">- Frédérique Garnier, Paysagiste D.P.L.P., responsable d'Agence, enseignante Contractuelle à Agrocampus-Ouest
UMR CNRS ESO 6590 (Université Rennes 2)	<ul style="list-style-type: none">- Laurence LEDU-BLAYO, docteur en géographie, Maître de Conférence à l'Université de Rennes 2, département de géographie.
LADYSS UMR CNRS 7533 (Dynamiques sociales et recomposition des espaces)	<ul style="list-style-type: none">- Philippe GUTTINGER, docteur en droit, Maître de Conférence à l'Université Paris 10 Ouest Nanterre. Vice président de l'UFR Droit et Science Politique, chargé du CA et de la formation.

Durée :

36 mois

L'enjeu du paysage commun

- **Emeline BAILLY**, Sociologue Urbaniste, CSTB

Résumé :

A l'inverse de l'appréhension esthétisante du « beau paysage », nous considérons, comme Lucien Kroll (2001) que **“tout est paysage”**, ou du moins potentiellement. Le paysage se construit selon nous dans l'interface de la relation des hommes à la nature et inversement des lieux aux sociétés humaines. Chaque être ou société interprète le lieu où il vit, façonne son propre paysage. Dès lors, le paysage ne se réduit ni à l'environnement, ni à des codes esthétiques. Il résulte d'une perception individuelle et collective du monde visible qui elle-même imprègne les lieux de ces significations permettant de nouvelles lectures du monde commun. Il évoque l'interprétation d'un espace par le regard humain et son expérience sensible à un moment donné. Il est langage dans la mesure où il matérialise un projet sociétal, traduit les perceptions individuelles et collectives en mot, en image, spatialement et esthétiquement, exprime la relation de l'homme à un environnement. Il est le milieu composé par les hommes, à l'articulation des visions du réel et de l'idéal, du métissage de références paysagères héritées, imaginaires ou importées. Il est langage et monde « commun ».

En référence à Brinckerhoff Jackson John (1984), notre hypothèse est que les paysages se déclinent en dimensions politique, habitée et vernaculaire. Autrement dit, le paysage résulte des perceptions et transformations du milieu habité (proche et lointain) par les politiques publiques et usagers. L'émergence massive de la question du « paysage », tant en Europe qu'aux Etats-Unis, probablement liée au développement des enjeux environnementaux dans l'aménagement urbain, traduit selon nous cette nécessité de s'approprier, d'habiter un territoire concrétisé et symbolisé par le paysage. Il serait une composante de l'identité matérielle et idéale d'un espace socio-spatiale. Il exprimerait un idéal d'espace commun questionné par la métropolisation et l'uniformité des villes mais aussi les nouvelles questions sur la destruction de la nature, la durabilité de l'environnement. Il apparaît comme une dimension indissociable de l'urbanité des villes que nous proposons de reconsidérer pour la conception des projets urbains.

Dans cette perspective, nous proposons **d'interroger ce qui fonde le paysage du point de vue des politiques publiques, mais aussi des habitants d'un territoire**. Comment peut se fabriquer un paysage commun, générateur d'identité et de fonctionnement social urbain dans le cadre des politiques urbaines et en association avec les habitants ? Comment le potentiel naturel, historique et culturel d'un territoire peut s'hybrider de stratégies sociétales, mais aussi des besoins de chaque homme à composer son paysage vécu ? Comment recréer une unité de paysage associé à des territoires distincts et à une pluralité d'histoires, de symboliques et d'intérêts ? Comment peut-il constituer une composante à part entière d'un projet urbain, en tant que bien partagé et identitaire, et ce quel que soit le contexte culturel. Ce sont ces problématiques que nous souhaitons étudier dans le cadre de cette recherche sur l'enjeu du paysage commun.

Nous proposons une approche comparée avec la ville de New York, dans la mesure où il existe également un regain d'intérêt des politiques de développement des quartiers périphériques pour les espaces publics comme « *landscape* » (paysage), notamment autour de la notion de « *streetscape* » (paysage de rue). Jusque récemment, les quartiers de la banlieue de New York ont surtout bénéficié de mesures économiques et culturelles. A présent, la volonté de qualifier les espaces urbains périphériques comme levier de transformation de l'ambiance, du paysage prédomine.

Plus précisément, notre proposition est de **comprendre les apports du paysage dans la conception du renouvellement urbain durable**. Nous souhaitons dans ce sens engager une recherche sur la

manière dont la notion de paysage est mobilisée dans les politiques urbaines en association avec les habitants, notamment pour revaloriser les quartiers ordinaires de banlieue en France et aux Etats-Unis. Nous souhaitons analyser comment elle peut être génératrice d'identité et de fonctionnement social urbain. Notre recherche souhaite appréhender de manière multidimensionnelle espaces, temporalité, communautés socio-spatiales et symboliques qui font paysages. Dans ce sens, elle s'organisera autour d'une équipe resserrée de chercheurs de profils disciplinaires pluriels.

Notre récente évaluation de la qualité urbaine de dix projets de rénovation urbaine révèle des principes de compositions spatiales semblables : résidentialisation des ensembles d'habitation, création de cœurs de quartier autour de places centrales, création de schémas viaires hiérarchisés, conception de parcs et jardins en réseau. Ces principes concernent principalement :

- la clarification du statut des différents espaces (privés, collectifs, résidentiels, publics)
- la revalorisation des espaces publics ou collectifs

Or, si la déclinaison de ces principes et leur composition améliorent un certain nombre de dimensions dans la vie de ces quartiers, il ne semble pas assuré que dans un certain nombre de cas, elles créent de la qualité urbaine, favorise l'urbanité et améliore leur fonctionnement social urbain.

Plus encore, nous souhaitons, à partir d'une analyse croisée des notions de paysage dans les politiques publiques de ces deux métropoles, initier un projet pilote de transformation du paysage à partir de l'amélioration des espaces publics et collectifs, sur un mode participatif dans deux quartiers périphériques en rénovation : des quartiers de Plaine Commune en Île-de-France mis en perspective d'une expérimentation conduite par l'université de Fordham avec la ville de New York dans le South Bronx.

Notre ambition est donc de réaliser une analyse croisée de ce qui fonde la notion de paysage commun dans les deux pays, de comprendre les enjeux du paysage commun pour les politiques publiques et habitants ainsi que ses conditions de production à partir de nos expérimentations. Notre objectif est de concevoir un cadre conceptuel et méthodologique pour la conception de paysage commun dans les projets de renouvellement urbain durable.

Axes de recherche :

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique :

Emeline BAILLY, Sociologue Urbaniste, CSTB

Composition de l'équipe technique :

- Barbara ALLEN, Psychosociologue, CSTB, Université Paris Est
- Emeline BAILLY, Sociologue Urbaniste CSTB, Lab Urba, Université Paris Est
- Michel BONETTI, Sociologue, CSTB, Université Paris Est
- Hervé DURET, Géographe, CSTB, Université Paris Est
- Thierry PAQUOT, professeur, Philosophe de l'urbain, Lab Urba, Université Paris Est
- Rosemary WAKEMAN, professeur, Historienne de l'urbain et responsable du programme des études urbaines de Fordham University, New York

La recherche à New York sera financée par Fordham University. La demande financière ne concernera que l'approche comparative, à raison d'un séminaire d'échange au lancement puis d'une rencontre par an, l'un à Paris et l'un à New York.

Durée :

24 mois

Paysage et étalement urbain : dynamiques physique et culturelle et modélisation (PAYTAL)

- **Julien SALANIE**, Docteur en économie et Ingénieur agronome, Maître de conférences

AGROCAMPUS OUEST

Résumé :

Ce projet propose d'étudier les liens entre l'étalement urbain et l'évolution des paysages. Il s'inscrit pleinement dans une démarche pluridisciplinaire qui vise à coupler des méthodes d'analyse économique (économie urbaine), spatiale (géomatique et télédétection) et de perception paysagère. En s'appuyant sur des outils informatiques (fouille et classification des données), le projet vise à décrire finement les formes de l'étalement urbain et des dynamiques du paysage.

Nous élaborerons une ontologie géographique à partir des atlas de paysage et des documents d'urbanisme des agglomérations d'Angers, de Brest, de Lorient et de Rennes. L'objectif est de fournir un outil d'interprétation des paysages et de le relier aux formes de l'étalement urbain. Cet exercice permet non seulement de capturer une information sur les paysages plus riche que les taxonomies classiques, mais aussi d'inférer de nouvelles connaissances. En outre, l'ontologie sera par la suite enrichie de données sur les sols, les reliefs, l'hydrologie, les classements, les activités agricoles et les populations. Pour chaque zone d'étude, on procédera à l'analyse et à la caractérisation fine des éléments des paysages et de l'urbanisme par télédétection. L'analyse spatiale vient compléter la partie télédétection, utilisant largement l'imagerie qui en est issue, à savoir l'imagerie brute ou classifiée sur un continuum urbain/rural.

Ces travaux seront complétés par la construction d'un modèle économique de représentation de l'étalement urbain. Le modèle envisagé intégrera plusieurs dimensions classiques comme l'accès à l'emploi, la consommation de foncier résidentiel ou commercial, les zonages et la localisation d'aménités paysagères et culturelles. La finalité de ce travail séquentiel est de pouvoir analyser les conséquences économiques et sociales de la transformation des paysages en zone périurbaine et d'évaluer les politiques de contrôle de l'étalement urbain et de préservation des paysages.

Le projet PAYTAL propose de faire le lien entre les hommes et leur territoire via les processus d'urbanisation en les reliant aux dynamiques des formes paysagères et des formes urbaines. Sous cet angle, le paysage en transformation devient une source de périurbanisation mais aussi un élément constitutif de la ville dont l'uniformisation ou la modification peut aboutir à la ségrégation spatiale des ménages et la gentrification.

Axes de recherche :

(ii) Le paysage, produit de l'économie – services rendus par les paysages

Coordinateur scientifique :

Julien SALANIE (Docteur en économie et Ingénieur agronome), Maître de conférences

AGROCAMPUS OUEST

2 rue le Nôtre – 49045 ANGERS Cedex 01

Tél : 02 41 22 55 17 / Fax : 02 41 22 54 13

E-mail : julien.salanie@agrocampus-ouest.fr

Composition de l'équipe technique :

UMR	Prénom NOM	Titre
GRANEM	Thomas COISNON Walid OUESLATI Julien SALANIE	Doctorant Professeur Maître de conférences
SAS	Rodéric BERA Hervé NICOLAS	Maître de conférences Professeur
Laboratoire Informatique	Thomas GUYET	Maître de conférences
PRODIG et Paysage	Anaïs MARSHALL	Maître de conférences
Département ETIC	Julie BOURBEILLON	Maître de conférences

Durée :

36 mois (2011 – 2014)

Paysages des Franges Périurbaines – Représentations, Indicateurs, Outils (PFP-RIO)

- **Richard RAYMOND**, Chargé de Recherche CNRS (Section 39) LADYSS UMR 7533

Résumé :

L'évolution récente de la législation marque un élargissement de la prise en compte des enjeux de développement durable et du maintien de la qualité des paysages à l'ensemble des territoires, même les plus ordinaires. Les objectifs du développement durable devraient s'imposer à l'ensemble des politiques sectorielles mais la mise en œuvre de ces principes reste difficile. Ce constat se vérifie tout particulièrement sur les territoires des franges périurbaines soumis à des dynamiques multiples qui les placent au centre d'enjeux de gestion forts tant du point de vue environnemental, économique que social. Or, la gestion de ces territoires se confronte à une réalité complexe et hétérogène. Celle-ci semble alors dominée par des politiques sectorielles souvent très peu articulées.

Parallèlement, la participation de la société civile à la définition des modalités de déploiement de l'action publique est identifiée comme l'un des moteurs de la mise en œuvre des principes du développement durable. Les paysages apparaissent comme un très bon **médium pour impliquer la population** à la définition du devenir de son territoire et de son cadre de vie. Or, malgré les objectifs de la Convention Européenne du Paysage, les paysages des franges périurbaines demeurent insuffisamment renseignés tout comme leurs processus d'évolution. Dans ce cadre, l'hypothèse avancée dans la proposition est que le manque de **connaissance sur la manière de qualifier ces paysages** constitue un frein à la mise en œuvre d'une gestion intégrée de ces territoires. Ce manque de connaissance se traduit d'abord par les discours stéréotypés des praticiens. Malgré la diversité de leur physionomie, la multiplicité des populations qui y vivent et l'hétérogénéité des dynamiques qu'ils enregistrent, ces derniers ont tendance à considérer ces paysages comme uniformes et à réduire leur gestion aux enjeux identifiés comme emblématiques du périurbain (expansion urbaine, mitage, banalisation) et dont les définitions restent floues. Le déficit de connaissance est plus fort encore en ce qui concerne la dimension sensible de ces paysages. Ces lieux suscitent des **représentations sociales du paysage** complexes écartelées entre les particularités de micro-paysages familiaux et individuels rapportés par les habitants et une représentation globalisante et simplificatrice de la banalisation de paysages périurbains qui ne seraient pas dignes d'intérêt. Alors que plusieurs travaux mettent en avant des processus émergents de prise de conscience paysagère sur ces territoires déqualifiés, il semble important de renseigner les modes de qualification de ces paysages. Surtout, ce déficit de connaissance renforce le manque d'efficacité des politiques dédiées au paysage en regard de politiques sectorielles particulièrement actives dans les franges urbaines, et ce malgré la montée en puissance des préoccupations paysagères.

La proposition s'inscrit donc avant tout dans l'objectif de pallier le manque de connaissance concernant les **paysages ordinaires des franges urbaines**, et plus particulièrement dans un effort important de formalisation des résultats devant déboucher sur la proposition de **descripteurs et indicateurs** qui permettent de rendre compte de la manière dont ces **paysages et leurs dynamiques** sont qualifiés (Axe i). L'objectif est également d'éclairer les modes possibles de mise en œuvre des politiques de gestion, d'aménagement et de protection des paysages dans ces espaces, et plus généralement des politiques de développement durable, dans le souci de favoriser à travers elles l'implication des populations (Axe iv). La recherche s'appuie sur la confrontation de deux systèmes de qualification des paysages des franges urbaines, celui contenu dans les discours publics (échelle régionale à infracommunale) et celui des populations résidentes. Enquêtes auprès des acteurs, analyses documentaire et observations directes des paysages et des pratiques paysagères constituent les méthodes mobilisées pour renseigner la manière dont sont qualifiés ces paysages et identifier les éléments et dynamiques qui éveillent une prise de conscience paysagère. La confrontation des points de vue des habitants et des gestionnaires s'appuiera sur une grille d'analyse commune établie à partir de la définition même du paysage proposée par la CEP. Celle-ci a pour but

de faciliter la formalisation des résultats sous forme d'indicateurs permettant de révéler ces paysages, à les qualifier et donc à mieux les prendre en compte dans les différentes politiques sectorielles, paysagères ou de développement durable. Elle doit ensuite permettre d'identifier les difficultés/conditions d'implication des populations dans la gouvernance et les projets de développement durable de ces territoires. Comportant des objectifs de généralisation et de reproductibilité des méthodes, le travail s'inscrit dans une démarche comparative qui a guidé le choix des terrains d'étude. Ceux-ci couvrent des situations représentatives de la diversité des territoires des franges périurbaines, selon un gradient d'urbanisation renvoyant à deux types – des territoires déjà fortement urbanisés (quartiers pavillonnaires) et des territoires encore ruraux (bourgs ou villages en lisière de zones urbaines) –, et selon des contextes variés renvoyant aux situations francilienne, provinciale (Narbonne) et outre-mer (Réunion). D'un point de vue organisationnel, le travail sera soumis à des mises en perspective critiques à travers des rencontres avec les acteurs opérationnels locaux d'une part (un atelier local par terrain, transfert de connaissance, évaluation de la reproductibilité des démarches) et des échanges scientifiques avec des experts internationaux dans ce domaine d'autre part (deux séminaires internationaux à 18 puis 30 mois, formalisation des résultats et méthodes, échanges d'expériences).

Le calendrier de travail est organisé en trois temps, une première période consacrée à l'acquisition des données sur les terrains qui débouchera sur une mise en perspective des résultats lors d'un premier séminaire (+ 18 mois), une seconde période durant laquelle les données seront traitées et les résultats soumis au monde opérationnel localement (+ 30 mois), et une troisième période plus courte réservée à la synthèse et à la confrontation des résultats obtenus sur chaque terrain (+ 36 mois).

Axes de recherche :

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique :

Richard RAYMOND, Chargé de Recherche CNRS (Section 39)
LADYSS UMR 7533 CNRS
2, rue Valette – 75 005 PARIS
Téléphone : + 33 (0)1 44 07 76 09
Télécopie : + 33 (0)1 44 07 76 03
E-mail : ric_raymond@yahoo.com

Composition de l'équipe technique :

La proposition PFP-RIO fédère une équipe scientifique composée de 15 chercheurs et enseignants chercheurs spécialistes des paysages et/ou disposant d'une large connaissance des territoires des franges périurbaines concernés. L'équipe est constituée de géographes ayant développé des compétences diverses et complémentaires adaptées à l'ambition du projet au sein de leurs organismes de recherche, l'UMR CNRS 7533 LADYSS, le LAREP (Unité propre du Ministère de l'Agriculture), le GECKO EA 375 et l'UMR ESPACE-DEV 228 IRD. La coordination globale du projet est assurée par R. RAYMOND (LADYSS) tandis qu'un coordinateur est établi pour chacun des terrains proposés, E. TEMPLE-BOYER (GECKO) pour la situation francilienne, P. DERIOZ (UMR ESPACE-DEV) pour la situation narbonnaise, et S. BONIN (LAREP) pour la situation outre-mer secondée par un animateur local, G. LAJOIE (UMR ESPACE-DEV) en poste à La Réunion. La proposition s'inscrit par ailleurs dans plusieurs réseaux auxquels participent les membres de l'équipe, en particulier la poursuite de l'encadrement scientifique du volet paysager du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) mais le travail s'appuiera également sur l'expérience acquise lors de programmes de recherche achevés (PDD1, DOMINO, TEMOS, APIC-BIO, ...) et de projets soumis ou à venir (projets MUST et SYSTERPA, ANR ERA-NET NETBIOME, ANR REPPAVAL). L'implication de

l'équipe dans plusieurs de ces programmes assure en outre des collaborations étroites avec des acteurs locaux opérationnels dans chacun des terrains choisis ainsi que des contacts privilégiés avec des experts internationaux dans l'objectif de mettre en œuvre des séminaires d'échanges d'expériences.

Durée :

36 mois

Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables

- Marie-Jo MENOZZI, docteur en anthropologie, consultante

Résumé :

Les paysages urbains et périurbains fournissent des informations sur le type de relation entre ville et nature et sur les représentations et conceptions qui les sous-tendent. À la croisée des faits techniques, sociaux, culturels, naturels, ils portent aussi la marque de l'époque, son idéologie, ses représentations, qui l'ont façonné. Les enjeux liés au développement durable induisent une dynamique d'évolution de ces espaces et de la manière d'agir sur eux, notamment face à la question de la gestion durable de ces espaces (politiques de gestion différenciée, évolution de l'art des jardins), prenant en compte de nouveaux facteurs : sociaux (attentes des usagers, préoccupations sanitaires, choix politique), environnementaux (respect de la biodiversité, des particularités locales), et économiques (gestion d'espaces de plus en plus vastes, maîtrise des coûts d'entretiens...), qui, à terme, vont opérés des modifications en terme de jardinage et de paysage. Ils remettent en cause les représentations dont ils sont l'objet, bousculent les valeurs liées aux attentes paysagères, et dans le même temps interrogent les usages, les attentes liés à ces espaces et ces paysages. Ils invitent aussi à se questionner sur la manière de parler de ces changements, autant dans les discours spécialistes que « profanes » et sur les acteurs impliqués dans les transformations paysagères, à partir de la mise en place d'expérimentations de participation citoyenne.

Les paysages constituent les témoins privilégiés d'appréciation des changements d'utilisation ou de gestion de l'espace et de l'impact des politiques publiques, aussi bien dans les paysages ruraux, qu'urbains ou péri-urbains, permettant de lire les principes d'aménagement qui ont prévalu à leur forme actuelle, autant qu'une certaine conception de relations entre ville et nature. Dans le cas particulier des villes nouvelles et plus particulièrement de Val Maubuée (Marne la Vallée), les dynamiques jardinières offrent une opportunité d'étudier l'évolution du paysage et les transformations des modèles qui ont prévalu à leur aménagement, de leur pertinence et de leur pérennité et de l'impact des politiques actuelles sur ce même paysage. L'expérience du SCOP (schéma de cohérence et d'orientation paysagère) initiée par l'agglomération Val Maubuée et portée au niveau d'un projet européen (Euroscape) est un support particulièrement vivant et opportun d'aborder ces questions au niveau des expériences des villes partenaires.

Axes de recherche :

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique :

Marie-Jo MENOZZI, docteur en anthropologie, consultante, 18 Painfaut, 56 350 St Vincent sur Ouest, 0299700017, marie-jo.menzozi@orange.fr

Composition de l'équipe technique :

- Marie-Jo MENOZZI, Docteur en anthropologie, 18, Painfaut - 56350 Saint Vincent sur Oust – Tél : 06 87 02 23 17, courriel : mariejo.menzozi@orange.fr ; Coordination scientifique, recherche – Coordinatrice du projet (40%)
- Julien LABORDE, Paysagiste DPLG, Spécialiste du patrimoine paysager, Exercice en son nom propre - N° Siret : 525 316 667 00019 - APE 7111Z, 14 allée Paul Gauguin - 33170 Gradignan – Tél : 06 17 39 72 06, courriel : laborde.gaia@gmail.com ; Coordination scientifique, recherche – Co-responsable du projet (30%)
- Etienne BERTRAND, Paysagiste DPLG, urbaniste, Maître de Conférences à l'école nationale supérieure du paysage de Versailles/Marseille depuis 1995. Courriel :

etiennebertrand@sfr.fr ; Courriel : e.bertrand@versailles.ecole-paysage.fr ; Paysagiste-urbaniste du B.E. GROUPE GEOVISION dans l'Oise depuis 17 ans ; Coordination scientifique, recherche – Co-responsable du projet (30 %)

Durée :

30 mois

Composition des instances

Conseil Scientifique

PRESIDENT :

- **Monsieur Yves LUGINBÜHL**

Directeur de recherche émérite, CNRS, France

MEMBRES :

- **Monsieur Marc ANTROP**

Département de géographie, Université de Ghent, Belgique

- **Monsieur Serge BRIFFAUD**

CEPAGE, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, France

- **Madame Marianne COHEN**

Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces (LADYSS), France

- **Monsieur Christian DAUTEL**

École des Beaux-Arts d'Angers, France

- **Madame Josefina GOMEZ-MENDOZA**

Département de géographie, Université de Madrid, Espagne

- **Monsieur Philippe GUTTINGER**

UFR de Droit, Université de Paris X-Nanterre, France

- **Monsieur Peter HOWARD**

Université de Bournemouth, Royaume-Uni

- **Monsieur Yves MICHELIN**

Département Agriculture et Espaces, ENITA de Clermont-Ferrand, France

- **Monsieur Raffaele MILANI**

Université de Bologne, Italie

- **Monsieur Bas PEDROLI**

ALTERRA, Wageningen, Pays-Bas

- **Monsieur Jean-Michel SALLES**

UMR LAMETA, INRA Montpellier, France

- **Madame Joëlle SMADJA**

Centre d'Etudes Himalayennes, CNRS, France

- **Madame Monique TOUBLANC**

Département des Sciences Humaines, École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, France

- **Madame Chris YOUNES**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, France

Comité d'Orientation

PRESIDENT :

Chef du Service de la Recherche (CGDD/DRI)

MEMBRES :

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) :

- CGDD/DRI (Direction de la Recherche et de l'Innovation)
- CGDD/SEEID (Service de l'Economie, de l'Evaluation et de l'Intégration du Développement Durable)
- DGALN / DHUP (Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages)
- CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable)
- CERTU (Centre d'Étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques)
- DREAL Haute Normandie
- DREAL pays de la Loire

Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF)

Office National des Forêts (ONF)

Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

Mission Val de Loire (UNESCO)

Conservatoire des Rives de la Loire et de ses affluents

Ville de Paris

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) des Pyrénées Orientales

France Nature et Environnement

Association des Paysagistes Conseils de l'Etat

Secrétariat Technique Permanent

- **GUILLAUMIN Gérard (jusqu'au 1^{er} juillet 2013) et Laurent BELANGER**

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

- **LUGINBÜHL Yves**

Directeur de recherche émérite, CNRS

- **RUELLAN Stéphane**

Provaltis

- **COCAUD Camille**

Provaltis

Contacts

Responsables du programme

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Commissariat Général au Développement Durable
Direction de la Recherche et de l'Innovation
Tour Voltaire
92055 La Défense cedex

Gérard GUILLAUMIN (jusqu'au 1^{er} avril 2013) et Laurent BELANGER

Tél : 01.40.81.33.51

Courriel : laurent.belanger@developpement-durable.gouv.fr et gerard.guillaumin@developpement-durable.gouv.fr

Président du Conseil scientifique :

Yves LUGINBUHL
Directeur de recherche émérite, CNRS
Courriel : Yves.Luginbuhl@univ-paris1.fr

Site web du programme

www.paysage-developpement-durable.fr

Animation du programme

Stéphane RUELLAN & Camille COCAUD

Provaltis
www.provaltis.com

19 avenue d'Estienne d'Orves
91260 Juvisy-sur-Orge
Tél : 01 69 44 85 00
pdd@provaltis.com

